

Première partie

La peine de mort et les idées fausses

Chapitre Quatrième

L'Exemple

EXERCICES D'APPLICATIONS

Objectifs

- Revisiter les notions positives d'« exemple »/« servir d'exemple », à ne pas détourner de leur sens premier en les insérant dans le cercle de la violence et ses fins.
- Acquérir des informations scientifiques et connaître des faits réfutant l'idée selon laquelle la peine de mort « sert d'exemple » et dissuade du crime.
- Affirmer une position non-violente rejetant la peine capitale comme moyen d'intimidation.

Durée

60 minutes ; ou séance de travail de 90 minutes.

Matériel

Tableau, papier grand format, marqueurs de couleurs diverses, papier format A4 ; ordinateur portable, projecteur et écran

Public visé

Tous âges ; étudiants à partir de 15 ans.

Déroulement de l'activité

(Cet exercice est un complément du précédent – cf. chapitre 3.)

Séquence 1 - Introduction

Méthode 1:

- Chaque participant choisit une personne (présente ou non, ou encore une personnalité publique), évoquant l'un de ses traits personnels qu'il voudrait s'approprier ou prendre comme modèle. Éviter soigneusement de préciser s'il s'agit d'une qualité, ni que l'exercice porte sur l'« exemple ».
- Ensuite demander: Pourquoi avez-vous choisi ce trait ? Comment en êtes-vous arrivé à le considérer «exemplaire»? Quelle leçon morale en tirez-vous ?
- Évoquer des traits négatifs caractéristiques de personnalités publiques (non des participants) (éviter les leaders et 'symboles' que ces participants admirent) et demander systématiquement: Le considères-tu « exemplaire » ? Et toi ? Pourquoi pas ? Que retenir donc de l'idée d'« exemple »/« modèle » ? Quelle(s) qualité(s) inhérente(s) s'attend-on à trouver chez un « exemple » ?

Méthode 2 complémentaire:

- Présenter des faits vécus, des récits de violence ou de meurtre infligés à des personnes fautives ayant

commis des infractions, des crimes, etc. :

- Un enseignant « tape » un élève devant ses camarades afin que cela serve de leçon à toute la classe.
- On consent à châtier une épouse fugueuse pour que cela serve de leçon aux autres femmes et qu'elles n'en fassent pas de même.
- On dresse la potence sur la place publique pour exécuter un voleur qui a commis un meurtre alors qu'il cambriolait une maison afin que cela serve de leçon aux autres.
- On l'a condamné à deux ans de prison ferme afin qu'il serve d'exemple à tous ceux qui osent critiquer le régime.

• Réfléchissons à ces faits tirés de notre réalité sociale, afin de déterminer, sans les analyser, les moyens utilisés, ce qu'ils ont en commun, et quel « exemple » ou « leçon » ce moyen cherchait à nous donner.

Questions et débat (modèle de questionnaire possible):

- Qu'avez-vous déduit de ces faits ? Sont-ils réellement « exemplaires », tant et si bien que les autres sauront à quoi s'en tenir s'ils osent... ?
- Comment la personne exécutée apprend-elle sa leçon ? En la tuant ? en l'éliminant ? en se vengeant d'elle ? La peine de mort est-elle donc un « modèle pédagogique » pour les autres ?
- Si vous étiez à la place de l'enseignant, qu'auriez-vous fait ? Et si vous étiez à la place de la société qui a honni l'épouse fugitive ? À la place de l'État et de la loi vis-à-vis du cambrioleur ? À la place du régime et de la loi vis-à-vis du critique ?
- À supposer que l'État ou la loi veuille m'édifier en exécutant le criminel pour que je ne mime pas son acte meurtrier, comment apprendrais-je à ne pas tuer d'un « exemple » de meurtre ou d'un « modèle » d'exécution ?
- Un « modèle » violent, peut-il nous servir d'« exemple » positif ?
- Si l'apprentissage en société, pour la vie, ne passe donc pas par la violence, l'intimidation et la terreur, comment comprendre l'apprentissage alors ?
- Consentiriez-vous à l'utilisation d'un être humain, même fautif, comme un moyen, le chosifier, pour instruire les autres et les terroriser ? Comment appeler cet acte ? Et quel regard portez-vous sur quiconque le tolère et y a recours ?
- Quel exemple donne un État ou une loi qui applique la peine de mort ? Voulez-vous que les gens miment ce « modèle » ?
- Qui prendre comme exemple, le meurtrier dont on réciproque le meurtre ou l'État qui légalise la peine capitale et se charge de son exécution, devenant, de ce fait, un État du meurtre ?

Séquence 2

• Passer en revue quelques exemples concrets de l'actualité locale sur le sens de « donner l'exemple » à travers des scènes d'exécution, notamment sur la place publique.

À titre d'exemple :

- Feu Me Raymond Eddé, député libanais, nous raconte en 1997, l'histoire de cette loi dont il est l'auteur, 40 ans après sa promulgation en 1959:

«... Pour maintenir la sécurité générale, j'ai soumis au Parlement un projet de loi, promulguée le 16 février 1959, éliminant les circonstances atténuantes, d'habitude prises en compte par les tribunaux... Cette loi fut appelée « loi du Tueur » ou « Qui tue sera tué ». À l'époque, trois crimes ont été commis et les trois tueurs exécutés. La pendaison avait lieu sur la grande place du Sérail à l'aube et le pendu restait là jusqu'à midi afin de « servir d'exemple » à des milliers. »

... Quant au Procureur général de cassation à l'époque, le juge Émile Hnoud, il déclarait dans une circulaire officielle adressée aux procureurs généraux du Liban le 4 avril 1959, c'est-à-dire moins de deux mois après la promulgation de ladite loi:

« Les incidents de meurtre ont frôlé la centaine juste après la promulgation de cette loi... et il faut bien noter qu'aucun jugement n'a été prononcé sur aucun de ces incidents ou crimes, hormis un très fameux...»

Tandis que le député Eddé continuait d'ajouter que la promulgation de la loi « du Tueur » a semé la peur dans les âmes et les crimes ont alors cessé!

- Feu Me Moussa Prince raconte, avec beaucoup d'émotion, le déroulement d'une exécution, dont il a été témoin sur la place des Martyrs à Beyrouth, à l'encontre de son client Victor Hanna Awad qui a été pendu en 1949. Il avoue que ce fut l'un des moments les plus douloureux de sa carrière d'avocat de défense en faveur de l'auteur d'un crime... Or pendant qu'il suivait la « cérémonie », un coup de feu retentit à proximité. On apprit par la suite qu'un crime a été commis dans une rue rejoignant la place des Martyrs, comme si son auteur ne se souciait point de l'« exemple » à quelques mètres de la potence...

- Lire des extraits d'auteurs abolitionnistes qui ont réfléchi sur l'idée de « servir d'exemple » et sur « le mimétisme social » (cf. introduction, pièces jointes et sources).

Par exemple:

- Texte de Victor Hugo; discours du 15 septembre 1848 à l'Assemblée constituante: « Voyez, examinez, réfléchissez. Vous tenez à l'exemple. Pourquoi? Pour ce qu'il enseigne. Que voulez-vous enseigner avec votre exemple? Qu'il ne faut pas tuer. Et comment enseignez-vous qu'il ne faut pas tuer? En tuant. [...] De deux choses l'une: ou l'exemple donné par la peine de mort est moral, ou il est immoral [...]. »

- Texte de Lev Tolstoï sur la peine de mort et l'exemple (cf. pièces jointes).

- Texte d'Albert Camus sur la peine de mort et l'exemple (cf. pièces jointes).

- Le principe suivant figurant dans un édit de François Ier concernant le supplice de la roue et signé à Paris en janvier 1534 : « [...] morts jusqu'à ce qu'il soit ordonné par justice afin de donner crainte, terreur et exemple à tous autres [...] ». Analyser ce discours politico-légal de violence directe qui « ne mâche pas ses mots ».

Questions brèves:

- Quel « exemple » l'État offre-t-il par l'exécution capitale afin qu'elle « serve de leçon »?
- Souhaiteriez-vous que les gens suivent cet exemple?
- Qui souhaiterions-nous prendre comme modèle: le meurtrier en lui rendant le mal par le mal ?
- Qui souhaiterions-nous prendre comme modèle: l'État qui légitime la peine capitale et se charge de son exécution, nous identifiant ainsi à un État de meurtre?

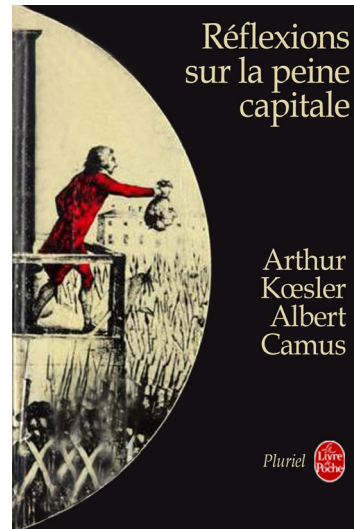
Séquence 3

Fixer l'essence de cette notion

À votre avis, que signifie, au fond, l'expression « servir d'exemple »? Allons-y corriger la connotation qu'on lui donne.

- Collecter les réponses et aider à préciser la connotation: si l'on cherche vraiment à « servir d'exemple » aux autres afin de les détourner de commettre une erreur ou éviter qu'un crime ne se reproduise, il faudra donner le bon exemple, servir de modèle positif, édifiant, à mimer par la société, et non pas faire croire que l'on « apprend » réellement de « l'exemple » violent par peur de ne pas en faire de même! S'arrêter sur cette idée et en élucider le sens; comparer avec l'apprentissage authentique et souligner l'irréductible contradiction entre violence et non-violence.

- Enfin, pour fixer les acquis, poser une série de questions: À supposer que la peine de mort serve d'exemple, en d'autres termes, que l'on tue quelqu'un pour faire peur à d'autres et les dissuader de commettre un crime, accepteriez-vous la peine capitale? Après tout ce que vous venez d'apprendre dans cette séance, êtes-vous toujours pour? Pourquoi? À ceux qui persistent dans la même position ou restent indécis, dire: Vous pensez donc, jusqu'à maintenant, que la violence enseigne, que l'intimidation dissuade de commettre un meurtre, qu'on a le droit de donner l'exemple par l'exécution capitale, qui est elle-même un meurtre? Réfléchissez-y bien.



Autoréflexion

En fin de séance, chaque participant(e) se demande, en un moment de profonde réflexion:

Quel « modèle » aimerais-je donner aux autres ? Quel « exemple » prendrais-je comme enseignant ? Je sais que la violence ne m'attire guère et je ne me vois pas allant jusqu'à la mimer. Cependant, je me vois parfois justifier la peine de mort, croyant qu'elle pourrait servir d'exemple aux autres... Constatant qu'ainsi je ne la vois plus comme un acte meurtrier, ni comme une volonté de violence, je m'en inquiète et me pose la question à nouveau : Quel modèle voudrais-je prendre comme exemple ? Quel modèle choisirais-je d'être pour les autres ? Où est-ce que la peine de mort se situe-t-elle en tout cela ? Si je me posais honnêtement ces questions, quelle seraient ma réponse ?

- Qu'ai-je décidé à présent ? Que me suis-je promis ? Si je devais commencer par un seul point auquel je m'engagerais dès maintenant, lequel serait-il ?

Annexes et Sources

- Textes et citations sur « l'exemple » par la peine de mort: Victor Hugo, Plaidoyer contre la peine de mort : Discours du 15 septembre 1848 à l'Assemblée constituante, France ; Lev Tolstoï, Lettres, tome 1 ; Lettres à Botkine, 1875 (témoignage d'une exécution capitale sur la place publique à Paris le 6 avril 1875) ; Albert Camus, « Réflexions sur la Guillotine », texte publié in Arthur Koestler et Albert Camus, Réflexions sur la peine capitale, Paris, Calmann-Lévy, 1975, pp. 119-170.